Amélioration dans les affaires

D'après un rapport fait par les courtiers, banquiers et marchands, on annonce que les affaires en général, dans les Etats du Sud, se sont considérablement améliorées, surtout depuis un mois, et l'on prévoit un avenir brillant, dans les mois qui suivront. Il y a quelques mois le coton se vendait à une moyenne de 6 cents la livre, et aujourd'hui il vaut 8 cents, et avec une tendance d'augmentation. Depuis le rapport du gouvernement, le premier novembre, cette dernière augmentation dans les cotons, donne approximativement dans cette période, une valeur en plus de $120,000,000. Les fermiers paient leurs dettes couramment, et les observateurs compétents, disent que la situation s'améliore journellement.

Le rapport fait hier par H. G. Hester, secrétaire de la Bourse du Coton de la Nouvelle-Orléans, démontre qu'au premier novembre, le gouvernement Fédéral avait fixé le prix du coton à $31.50 par balle, tandis qu'aujourd'hui le même coton vaut à peu près $41.50 par balle, soit une augmentation de 10 dollars.

A LOUER

A LOUER — Chambres garnies, plan européen. 1711 avenue Jackson. 1f

A LOUER — Villa de la Vergne, sur le Bogue Falia, près de Covington, Lse. S'adresser 322, rue de Chartres.
q—

A LOUER—De belles chambres garnies, 836 rue St-Louis.

FRIEDRICHS & WOODFORD,
Propriétés Foncières et Encanteurs.
234 rue Commune. Téléphone Main 1866.
10 sept—1 an

DEMANDES.

ORLEANS AUTO SCHOOL — Pour $15 de paiement, nous vous donnons un cours complet qui vous met en mesure de conduire et de réparer les voitures automobiles. Nous vous procurons un permis de chauffeur et nous vous trouvons de l'emploi. 606 rue Julia.
22 sept—1an

PERSONNEL

APPRENEZ A DANSER CORRECTEMENT. Instruction privée et individuelle donnée par le professeur O. G. Sedano dans toutes les dernières danses. Académie 521 rue Royale. On donne des leçons à domicile.
6 oct—tf

DANSES à la Washington Artillerie, tous les mercredis, samedis et dimanches. Entré gratuite. 1 oct—tf

Réparations de meubles, tout travail garanti. Chas. Crosson, 638 Royale. Phone Hem. 233.
5 avril—1 an—mar-jeu-dim

AUTOMOBILES A VENDRE.

1 REO NEUVE ..... $ 950
1 REO USAGEE 200
1 REO D'OCCASION 450
1 PEERLESS 2000
1 CAMION DE 3 TONNES 3100
FAIRCHILD AUTO CO.
10 sept—1 an

EMPRUNTS A 5 POUR CENT.

PEUVENT ETRE OBTENUS POUR ACHETER, CONSTRUIRE OU AMELIORER LES PROPRIETES, VOUS FAITES LES PAIEMENTS COMME VOUS PAYEZ LE LOYER; ECRIVEZ NOUS POUR LES CONDITIONS. E. GRANT, 320 BATISSE MACHECA, NLLE-ORLEANS, LNE.
18 fév—1 an

QUINCAILLERIE.

Spécialité d'articles de quincaillerie, matériaux de construction, articles de ménage, les marchandises sont délivrées en ville. Les ordres de la campagne sont sollicités. Royal Wall Paper and Paint Co., 439 rue Royale. Tél. Main 6662.
17mars—1an mer mor dim

AVIS

Consulat de France à la Nouvelle Orléans

Le Consul Général de la République Française à la Nouvelle Orléans, a l'honneur d'informer les réservistes exemptés, réformés et du service auxiliaire qu'ils doivent se présenter sans retard au Consulat, 522 rue Bourbon, pour y recevoir une communication les Concernant.

La "American Sugar Refinery"

Les travaux à la "American Sugar Refinery," à Chalmette, ont été repris hier matin, après avoir été fermée depuis cinquante jours. Deux cents hommes ont été mis à l'ouvre dès l'ouverture, et cinq cents autres ont été avisés de se rendre ce matin, pour reprendre leurs travaux. D'ici à une semaine, les douze cents employés seront à l'œuvre.

Homme riche écroué

E. L. Buck, riche agent de propriétés foncières de Minneapolis, qui a eu une échauffourée dans un hôtel, a été arrêté et écroué. Il avait en sa possession $915.50. Sa femme a télégraphié au Surintendant Reynolds de prendre charge de l'argent de son mari, et de le conduire dans un Sanatorium, jusqu'à son arrvée à la Nouvelle Orléans. Il a des manières étranges.

CHEMINS DE FER.

QUEEN & CRESCENT ROUTE

Le Train de New York

Quitte la Station Terminale à **7:30 P. M.**

DIRECTEMENT
A la 32me rue et la 7me Avenue
Un ilot de Broadway.
Eclairé à l'Electricité.
Excellent Service de Wagon Restaurant.
"A La Carte"
Bureau des Billets.
311 RUE ST. CHARLES.
Dépôt: Station Terminale, rue du Canal
PHONE MAIN 2020.

New Orleans Great Northern R.R.

EXCURSIONS

(Trains de Plaisir)

Tous les Dimanches

A LA PAROISSE DE

SAINT TAMMANY

Le climat le plus salutaire des Etats-Unis.

Trains de plaisir à Bogalusa,
"LA VILLE MAGIQUE DU SUD."

Wagon-salon pour les excursions de dimanches à Bogalusa. Départ de la gare Terminus à 7:35 a. m. Arrivée de retour à 8:05 p. m.
Pour de plus amples détails, informes-vous auprès de l'agence des billets, ou téléphones Main 4000.

SUPERIEUR AU COPAHU ET AUX INJECTIONS
SANTAL CAPSULES MIDY
SOULAGE EN 24 HEURES

DÉCÈS

DESPAUX — Décédé, dimanche, 24 janvier 1915, à 5:10 heures p. m., âgé de 64 ans et 1 mois, JOSEPH CHARLES DESPAUX, époux de Marie Claverie, natif de France, et résident de cette ville depuis plus de 50 ans.

Les parents, amis et connaissances des familles Despaux, Claverie et Monlezun, ceux de son gendre Eugène Canepa, ainsi que les officiers et membres de la Société Française de Bienfaisance, et de l'Union Française sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu MERCREDI, 27 janvier 1915, à 3 heures p. m. Le convoi partira de sa dernière résidence, No. 1234 rue Kerlerec, entre Marais et St. Claude.

Enterrement au cimetière St. Louis No. 3, rue de l'Esplanade.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président.
EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs
1108-1112 RUE NORD REMPARTS
PHONE HEMLOCK 408

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE

Compagnie Générale Transatlantique
SERVICE POSTAL
Prochains départs pour le HAVRE
CHICAGO ..... 30 jan., 3 p. m.
NIAGARA ..... 6 fév., 3 p. m.
ROCHAMBEAU ..... 13 fév., 3 p. m.
Pour tous renseignements s'adresser
Aux bureaux de la Compagnie,
F. J. ORFILA, AGENT GÉNÉRAL.
302 rue Commune, Nouvelle-Orléans.

BULLETIN FINANCIER.

Change.

Nouvelle-Orléans —
Sterling, com'l, 60 jours 484¾
Sterling, bank, 90 jours 485½
Francs, com'l, 60 jours 519⅝
Francs, bank, 60 jours 518⅛
Reichsmark, com'l, 60 jours 94 9-16
New York, com'l, à vue ..... 50c dis.
New York, bank, à vue ..... $1.00 prem
Ton du Marché — Sterling et francs, ferme; New York à vue, ferme.

New York —
Sterling, com'l, 90 jours ..... 484 à 484½
Sterling, bankers, demand ..... 483⅞ à 484⅛
Sterling, com'l, 60 jours par acpt. 485 à 485⅜
Sterling, com'l, 60 jours par pyt. 484⅛ à 484⅝
Francs, bankers, demand ..... 518⅛ à 518¾
Francs, com'l, 90 jours ..... 520⅝ à 521
Francs, com'l, 60 jours ..... 519⅝ à 520
Francs, com'l, 60 jours, Swiss ..... 520. à 520⅜
Francs, com'l, 60 jours, Antwerp .. 522⅝ à 523
Reichsmark, à vue 95¼
Reichsmark, com'l, 60 jours ..... 94⅛ à 94 9-16
Reichsmark, com'l, 90 jours ..... 94⅝ à 94 7-16
Guilders, com'l, 90 jours 39 15-16

Ventes.

Entre 10 a. m. et 1:45 p. m. —
$1,000 City 4s 92½
$2,000 Lafourche Levee 5s 102½
$3,000 Birmingham Ry., L. and P. Co. 4½s 89½
$4,000 Fort Worth P. and L. Co., 1st mtg. 5s 95¾
$1,000 Knoxville Ry. and L. Co., ref. and ex. 5s 84½
A 1:45 p. m. —
50 shares American Cities Co., com.. 20
$1,000 N. O. Ry. and L. Co. 4½s 79½

Bons Divers.

Street Railroads —

American Cities 5-64	88⅝	89½
Birmingham Ry., L. and P. Co., 4½s	89	...
Birmingham Ry., L. and P. Co., ref. and ex. 6s	97¾	99
Canal and Claiborne R. R. 6s	116	122
Edison El. Co., 1st mtg. 5s	101	103½
Fort Worth P. and L. Co., 1st mtg. 5s	95½	100
Houston L. and P. Co., 1905 1st mtg. 6s	90	95
Knoxville Traction Co., 1st mtg. 5s	100	...
Knoxville Ry. and L. Co. consol 5s	97	100
Knoxville Ry. and L. Co., ref. and ex. 5s	83½	85½
Little Rock Ry. and El. Co. 6s	100	100½
Little Rock Ry. and El. Co. 5s	102¾	103
Nashville Ry. and L. Co. 5s	98½	101
N. O. and Carrollton R. R. 5s	104½	...
N. O. City R. R. gen. mtg.	103½	...
N. O. Ry. and L. Co. 4½s	79⅝	79½
N. O. City and Lake R. R. 5s	106	...
St. Charles Street R. R. 4s	89	...
Texas P. and L. Co., 1st mtg. 5s	92	...
Miscellaneous —		
Alden Mills, 1st mtg. 6s	....	100
State and City —		
City 4s	92¼	92⅝
Premium bonds	989	...
Public improvement, 1950	91¼	91½
Public improvement, new	89	...

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.
ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles assortis de maison, etc.

Mme Catherine M. Aiken vs. Mme O. Farragut.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,090 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et par consentement des parties, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux, ci-après désignés, le MARDI, 26 janvier 1915, à 10:30 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Sur les lieux, No. 1711 avenue Jackson, un grand assortiement de meubles de maison, installation, divers, etc., d'après inventaire au dossier.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CARLETON HUNT et THEODORE A. SCHULER, Avocats pour le demandeur. jan—26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente des installations et du contenu d'un bar et cabaret; 1 caisse enregistreuse "National," 1 piano, etc.

Luis White vs. Daniel Hatch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,046 — En vertu d'un ordre de vente daté le 25 janvier 1915, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, dans les locaux désignés ci-après, le VENDREDI, 29 janvier 1915, à 10:30 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Sur les lieux, au coin des rues Nord Bassin et Bienville, le contenu, installation, meubles, stock, divers, etc., du bar et cabaret sur les lieux indiqués, d'après inventaire au dossier; 1 caisse enregistreuse "National," 1 piano.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
GEORGE W. FLYNN,
Avocat pour le demandeur.
Jan—26,27,28,29

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mary Condley, Femme de John Schlumbrecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,154 — Division D — Attendu que John Francis Roth a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mary Condley, femme de John Schlumbrecht.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN L. TELLY, Avocat.
Jan—26,30 fév—4

Succession de Patrick O'Connor et Mme Louquincy Melton, veuve de Patrick O'Connor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,100 — Division C — Attendu que Mme Mary Olivia O'Connor, femme de John Jacob Bultmann, dûment autorisée, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Louquincy Melton, veuve de Patrick O'Connor, décédée, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
J. B. ROSSER, JR., Avocat.
Jan—26,30 fév—4

VENTES AUX ENCHERES.

Par JAS. A. BRENNAN ET FILLE
ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE

Cottage simple No. 1413 rue Columbus,

Entre les rues Villeré et N. Robertson.

Contenant trois chambres avec double habitation, sur le derrière contenant quatre chambres, loué au bas loyer de $10 par mois.

Emile John Seely, et als., vs. John Seely, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,045 — Division E — Sera vendu aux enchères publiques MARDI, 26 janvier 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, par Jas. A. Brennan, encanteur, en vertu d'un et suivant un jugement, rendu en cour ouverte le 15 décembre 1914, et signé le 24 décembre 1914, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante savoir:

Un certain lot de terre, faisant partie du lot 60, dans l'Ilet 606, borné par les rues Columbus, Laharpe et Villeré, mesurant, suivant mesure américaine, trente et un (31) pieds, onze (11) pouces et cinq (5) lignes de face sur la rue Columbus, par quatre-vingt quatre (84) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

CONDITIONS — Comptant; dix pour cent de déposés au moment de la vente, acte de vente devant Joseph Lautenschlaeger, Esq., notaire public, aux frais de l'acheteur.
déc—25,27 jan—3,10,17,24,26

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un cottage Double
Nos. 3825 et 3827 rue Baronne,
angle de la rue Général Taylor.
et Cottage Simple,
No. 1815 rue Général Taylor.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, encanteur, bureau 330 rue Carondelet.

JEUDI, 28 janvier, 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 314 rue Baronne, sera vendue aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 11 décembre 1914 de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans la succession de Mlle Hattie Williams, No. 109,270, les propriétés suivantes, savoir:

Le cottage double d'un étage Nos 3825-3827 rue Baronne, à l'angle de la rue Général Taylor, contenant quatre chambres de chaque côté, et le cottage simple sur le derrière No. 1815 rue Général Taylor, sur un certain lot de terrain situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 460, borné par les rues Baronne, Dryades, Peniston et Général Taylor, formant l'angle des rues Baronne et Général Taylor et mesure 30 pieds de front sur la rue Baronne par une profondeur de 120 pieds faisant la rue Général Taylor. Loué au taux de $33 par mois.

Conditions comptant. L'acheteur assume endessus du paix d'adjudication, les impôts dûs et exigés pour 1915. Dix pour cent comptant seront exigés au moment de la vente. Acte de vente devant Charles F. Fletchinger, Esq., notaire public, à la charge de l'acheteur. Le montant des loyers alloué à l'acheteur à partir du jour de la signature de l'acte de vente.
M. D. DIMITRY et F. S. WEIS, Avocats.
déc 27—Jan 3 10 17 24 28

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Roger W. Richardson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,858 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Peter J. Flanagan, administrateur public, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, Avocat.
Jan—26,30 fév—4

Succession de Mme Dora Richards Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,280 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présenté notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Alice V. Henning, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
J. B. ROSSER, JR., Avocat.
Jan—26,30 fév—4

Succession de Philip Félix Herwig.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 81,618 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette propriété et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le quatrième et dernier compte présenté par Mme Rosemonde E. Kunz, exécutrice dative testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DART, KERNAN & DART, Avocats.
jan—26,30 fév—4

Succession de Lulu Leontine Knopps.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,124 — Division B — Attendu que Eugène Joanen, Sr., a présenté une pétition à cette Cour dans le but d'obtenir des lettres d'exécuteur datif testamentaire dans la succession de Lulu Leontine Knopps, décédée, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
L. DE BOORTER, WM. J. FORMENTO, Avocats. Jan—22,26,31

AVIS D'ELECTION

BUREAU DU SURINTENDENT DE POLICE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
(Angle de l'Ave. Tulane et de la rue Saratoga.)

Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1915.

Maintenant, m'acquittant du devoir qui m'est dévolu par la Section 5 de l'Acte 32 de 1904, (Loi du bureau de Police) amendée par l'Acte No. 10 de 1910, j'ai fixé les emplacements de vote suivants, dans le Sixième et Huitième Arrondissements de la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, pour l'élection qui aura lieu le 26 janvier 1915, pour remplir les places vacantes existant à la Chambre des Représentants, de l'Etat de la Louisiane, dans le Sixième District Représentatif, du Sixième Ward, et le Huitième District Représentatif, du Huitième Arrondissement, pour la ville de la Nouvelle-Orléans, Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane; et afin de rendre l'acte effectif, je l'ai soumis au Conseil des Commissaires du Département de Police de la Nouvelle-Orléans, pour y être approuvé, d'après la loi, lequel acte a été approuvé par eux.

En vertu de la Section 40, de l'Acte No. 152 de 1898, je publie ci-après les lieux ou seront situées les emplacements de vote, et une description exacte des limites de l'arrondissement et des precincts d'élection pour la ville de la Nouvelle-Orléans, où sera tenue la dite élection, durant le temps et de la façon prescrite par la loi.

JAMES W. REYNOLDS,
Surintendant de la Police.

SIXIEME WARD.

De la rue St. Philippe à l'avenue Esplanade. Du fleuve au bois.

Premier Precinct — De la rue N. Peter au côté du fleuve de la rue Bourbon et du côté inférieur de la rue St. Philippe, au côté supérieur de l'avenue Esplanade. Emplacement, 601 rue Hôpital.

Deuxième Precinct — Du côté du bois de Bourbon, au côté du fleuve de Rempart et du côté inférieur de St. Philippe, au côté supérieur de l'avenue Esplanade. Emplacement, 1225 rue Bourgogne.

Troisième Precinct — Du côté du bois de Rempart, au côté du fleuve de la rue Marais et du côté inférieur de St. Philippe, au côté supérieur de l'avenue Esplanade. Emplacement 1119 rue N. Liberté.

Quatrième Precinct — Du côté du bois de Marais, au côté du fleuve de Roman et du côté inférieur de St. Philippe, au côté supérieur de l'avenue Esplanade. Emplacement, 1082 rue N. Robertson.

Cinquième Precinct — Du côté du bois de Roman, au côté du fleuve de Miro, du côté inférieur de St. Philippe, au côté supérieur de l'avenue Esplanade. Emplacement, 1300 N. Johnson.

Sixième Precinct — Du côté du bois de Miro, au côté du fleuve de Broad, et du côté inférieur de St. Philippe, au côté supérieur de l'avenue Esplanade. Emplacement, 1009 rue N. Rochebleve.

Septième Precinct — Du côté du bois de la rue Broad, au côté du fleuve de la rue Lopez, et du côté inférieur de St. Philippe, au côté supérieur de l'avenue Esplanade. Emplacement, 1041 rue Crete.

Huitième Precinct — Du côté du bois de la rue Lopez à la rue Moss, et du côté inférieur de St. Philippe, au côté supérieur de l'avenue Esplanade. Emplacement, 3314 Grande Route St. Jean.

HUITIEME WARD.

De l'avenue Champs Elysées à l'avenue Lafayette. Du fleuve au bois.

Premier Precinct — Du fleuve du côté du fleuve de Chartres, et du côté inférieur des Champs Elysées, au côté supérieur de l'avenue Lafayette. Emplacement, 330 rue Espagne.

Deuxième Precinct — Du côté du bois de Chartres, au côté du fleuve de Marais et du côté inférieur des Champs Elysées, au côté supérieur de Mandeville. Emplacement, 2311 rue N. Remparts.

Troisième Precinct — Du côté du bois de Chartres, au côté du fleuve de Bourgogne, et du côté inférieur de Mandeville, au côté supérieur de l'avenue Lafayette. Emplacement, 725 rue Espagne.

Quatrième Precinct — Du côté du bois de Bourgogne, au côté du fleuve de Marais, et du côté inférieur de Mandeville, au côté supérieur de l'avenue Lafayette. Emplacement, 1014 avenue St. Roch.

Cinquième Precinct — Du côté du bois de Marais, au côté du fleuve de Derbigny, et du côté inférieur d'Espagne, au côté supérieur de l'avenue Lafayette. Emplacement, 2120 rue N. Robertson.

Sixième Precinct — Du côté du bois de Marais, au côté du fleuve de Derbigny, et du côté inférieur des Champs Elysées, au côté supérieur d'Espagne. Emplacement, 2217 rue N. Villeré.

Septième Precinct — Du côté du bois de Derbigny, au Lac Pontchartrain, et du côté inférieur des Champs Elysées, au côté supérieur de l'avenue St. Roch. Emplacement, 2315 rue N. Roman.

Huitième Precinct — Du côté du bois de Derbigny, au Lac Pontchartrain, et du côté inférieur de St. Roch, au côté supérieur de l'avenue Lafayette, jusqu'à Florida Walk, et de là au côté supérieur de People's Avenue au Lac Pontchartrain. Emplacement, 2514 rue N. Galvez.

JAMES W. REYNOLDS,
Surintendant de la Police.
jan—15,22,26

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.
ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de valeur, argenterie, etc.

Succession de James H. Maury.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,375 — En vertu d'un ordre de vente daté le 20 janvier 1915, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, dans les locaux désignés ci-après, le SAMEDI, 30 janvier 1915, à 10:30 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Sur les lieux, No. 3006 rue Magazine, un lot de meubles, assortis, installations, ustensiles, ornements, argenterie, divers, etc., d'après inventaire au dossier.

Conditions — Comptant sur les lieux.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
HALL, MONROE & LEMANN,
WATTS K. LEVERICH,
Avocats pour le demandeur.
jan—21,26,30

---

chez le maître du sombre empire.

Il resta chez lui et reçut la visite du comte et de lady Cecil Clive.

En allant, le lendemain matin, à l'écurie pour seller sa jument favorite "Kathleen," il trouva qu'elle avait besoin des soins du maréchal. Lanty la conduisit à la forge, et en rentrant chez lui le jeune O'Donnell se trouva face à face avec ses visiteurs.

Il s'arrêta un instant, muet de surprise et de chagrin.

Il n'avait pas eu la moindre idée qu'ils pussent se présenter sa vite et sitôt, et pourtant... ils étaient là.

Il était impossible qu'il s'esquivât.

Il était en leur présence, et par naissance comme par éducation, Edmond était gentilhomme.

Le jeune montagnard se découvrit et salua avec une grâce princière la fille du comte.

Lory Ruysland s'avança vers lui en lui tendant la main et en lui adressant son plus doux sourire.

— Ah! monsieur O'Donnell, s'écria-t-il, vous vous êtes enfui honteusement hier devant moi... et c'est indigne d'un O'Donnell. Non... non... vous n'avez pas besoin de prendre cet air alarmé, on ne vient pas ici pour vous remercier. Vous avez sauvé la vie de ma fille au grand danger de la vôtre... c'est une bagatelle qui ne vaut pas la peine qu'on en parle. Cecil, ma chère, approche-toi et viens serrer la main de notre jeune héros... Ah! je vous demande pardon, j'avais promis de ne pas vous faire d'éloges. M. Edmond O'Donnell... lady Cecil Clive.

A ces mots, deux grands yeux remplis de douceur et faits de lumière fluide se fixèrent sur les siens, une petite main gantée de gris lui fut tendue, et une petite voix voilée murmura quelques mots que le pauvre Edmond n'entendit pas... et à partir de ce moment, son sort fut fixé.

C'était aller bien vite, peut-être, pensez-vous mais souvenez-vous qu'il était Irlandais, et cela vous expliquera tout.

Il ouvrit au large la porte principale, à laquelle manquait une partie de ses gonds et qui n'avait point de serrure, et montra le chemin à ses visiteurs en s'excusant et riant de l'état de dégradation dans lequel se trouvait le château des O'Donnell.

— Ne vous en faites pas un reproche, lord Ruysland, dit le jeune homme d'un air à la fois triste et gai. Il faut en accuser vos compatriotes et leurs confiscations. Nous sommes peut-être une race imprévoyante, mais du jour où ils nous ont arraché nos domaines et notre pays, nous avons négligé et laissé tomber en ruines le peu qu'ils nous ont laissé. Quand un homme perd des centaines de mille livres, il ne lui semble pas que ce soit la peine d'amasser soigneusement les quelques douzaines de shillings qui peuvent lui rester. Lady Cecil, veuillez-vous asseoir, je vous prie. Si cette demeure ne peut vous offrir d'autres agréments, vous pouvez au moins jouir d'une belle vue des fenêtres.

Le comte et sa fille se confondirent en éloges.

La vue était magnifique, en effet. Une vaste étendue de bruyères violettes et pourpres, teintes ça et là de nuances dorées, vertes ou rouges, apparaissait au premier plan, puis on voyait des collines bleuâtres dont le sommet se confondait avec le ciel plus bleu encore, et la mer enfin, plus bleue que tout le reste, dont l'immense étendue brillait aux rayons du soleil comme si elle eût été parsemée d'étoiles.

La visite du comte et de sa fille dura près d'une heure.

Le jeune châtelain les reconduisit jusqu'aux portes, c'est-à-dire jusqu'aux deux grands arcs-boutans où se trouvaient autrefois les portes et s'y arrêta, le chapeau à la main, pour les regarder partir.

Cecil emporta ainsi l'image d'Edmond O'Donnell, entourée d'un rayon de soleil frappant sur son visage régulier et bruni, sur sa tête haute et nue.

Vous devinez ce qui se passa avant que je ne vous le dise.

Elle avait seize ans... il lui avait sauvé la vie au risque de la sienne, sans hésiter un seul instant, et, comme toute femme bien née, elle adorait dans l'homme la bravoure, plus que toute autre qualité.

Elle éprouvait pour lui une pitié indicible à le voir si fier et si pauvre, si noble par sa naissance et ses ancêtres, et si pauvre, quoique descendant d'une race royale.

Il avait un œil d'aigle, une voix tendre et ardente tout ensemble, et un sourire... que Cecil trouvait tout juste aussi brillant que le rayon de soleil qui dorait les collines de l'Ulster.

Ils étaient devenus amoureux l'un de l'autre à première vue, et le comte de Ruysland aurait pu s'en apercevoir facilement, en homme du monde fin et expérimenté qu'il était, s'il avait pris la peine d'y réfléchir un instant. Mais c'est ce qu'il ne fit pas.

Il était beaucoup trop absorbé à cette époque par ses propres affaires pour s'occuper le moins du monde des petites histoires de cœur de sa fille.

Cecil, qui avait pitié de la pauvreté de O'Donnell, ne se doutait pas non plus qu'elle était pauvre elle-même.

Ce n'était pas par goût pour le pays ni par suite du désir qu'il aurait pu avoir d'améliorer la condition des habitants que le comte était venu en Irlande.

La pauvreté l'y avait amené et devait probablement l'y retenir assez longtemps.

Sa vie avait été une longue succession de plaisirs, d'excès, de luxe et d'extravagances.

Il était entré en possession de sa fortune à l'époque de sa majorité et l'avait gaspillée.

Il en avait acquis une nouvelle en prenant une femme riche et l'avait dissipée aussi.

Maintenant, il était plongé dans les dettes par-dessus la tête.

Le château de Clive était criblé d'hypothèques... Il n'avait eu d'autre parti à prendre que de s'enfuir, et il s'était réfugié en Irlande.

Il possédait un petit rendez-vous de chasse dans les côteaux de l'Ulster, à Torryglen; il se décida à le rendre habitable pour s'y réfugier et s'y restreindre en attendant que l'orage fût passé.

Quant à se restreindre, cela ne l'inquiétait pas beaucoup.

Se restreindre, dans le langage du comte, signifiait avoir un valet de chambre auprès de soi, transporter dans sa demeure d'Irlande toutes les élégances de Belgrave et être servi par un cuisinier de premier ordre. Mais il avait sa fille avec lui.

Pour la première fois depuis qu'elle était née, elle se trouvait confiée directement à ses soins.

A sa naissance, qui avait coïncidé avec la mort de sa mère, elle avait été mise en nourrice et, à l'âge de trois ans, une cousine de sa mère, qui vivait à Paris, l'avait prise avec elle et s'était chargée de l'élever.

Elevée elle-même à la française, elle avait enseigné à sa pupille que l'amour, tel que l'entendent les filles d'Angleterre, est une chose répréhensible et presque criminelle: que pour le moment, elle devait s'occuper de ses livres, de sa musique, de ses dessus, de ses broderies et que quand le temps en serait venu, elle recevrait ses bijoux et ses objets de toilette... des mains de papa.

Papa venait la voir assez souvent et l'emmena même une fois avec lui pour rendre visite à son ami intime, sir John Tregenna; il lui dit que si elle était bien gentille, elle épouserait, un jour, quand elle serait grande, le jeune Arthur; elle deviendrait lady Tregenna et serait la reine de ce vieux château de Cornouailles sur le bord de la mer.

Et la petite Cecil continuait à rire, d'embellir et de sauter sans penser à cette brillante perspective. Elle avait bien vu Arthur Tregenna et elle éprouvait une sorte de crainte en sa présence.

C'était excusable: il était sérieux, si sage, si savant, tandis qu'elle n'était qu'un petit papillon qui ne demandait qu'à rire et à croquer des bonbons.

Le premier chagrin qu'elle éprouva lui fut causé par la mort de la Franco-Anglaise, qui avait été sa seconde mère.

Son père, à la veille de s'exiler en Irlande, vint la chercher à Paris, d'où il l'emmena avec sa bonne Thérèse, et, pour la première fois de sa vie, la petite Cecil eut une aventure et devint une héroïne dans les circonstances que nous savons.

— Je serai curieuse de savoir s'il viendra nous rendre visite, pensait-elle en retournant à pied chez elle par cette belle après-midi d'automne (il va sans dire que le pronom "il" s'appliquait ici au jeune O'Donnell). Il ne l'a pas positivement promis, mais je crois... il ne serait pas fâché de venir nous voir. Il serait agréable d'avoir quelqu'un à qui parler, quand papa est absent, et il m'a dit qu'il allait s'absenter pour assez longtemps, à Baily... ce bourg qui porte un nom irlandais si difficile à prononcer exactement.

A Continuer